



## Bureau communautaire

### Procès-verbal des délibérations du mercredi 1<sup>er</sup> février 2023 à 8h

Siège de la CC Moselle et Madon

Étaient présent(e)s : Claude **COLIN** \_ Laurent **DIEZ** \_ Jean-Luc **FONTAINE** \_ Dominique **GOEPFER** \_ Gilles **JEANSON** \_ Daniel **LAGRANGE** \_ Sandrine **LAMBERT** \_ Filipe **PINHO** \_ Patrick **POTTS** \_ Dominique **RAVEY** \_ Richard **RENAUDIN** \_ Marie-Laure **SIEGEL** \_ Benoit **SKLEPEK** \_ Hervé **TILLARD** \_ Thierry **WEYER**

Étaient excusé(e)s : Pascal **SCHNEIDER**

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	26 janvier 2023
<u>Date d'affichage</u> :	2 février 2023
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	16
<u>Nombre de présents</u> :	15
<u>Nombre de votants</u> :	15
<u>Secrétaire de séance</u> :	Sandrine LAMBERT

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

#### 1. Désignation d'un secrétaire de séance

#### 2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 18 janvier 2023

#### 3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2023_ 28	Domaine et patrimoine	Assainissement – convention d'occupation temporaire avec VNF
2023_ 29	Finances	Création d'une maison de la prévention et de la santé publique - Demande de subvention
2023_ 30	Finances	Rénovation des logements de gendarmes de Neuves-Maisons - Demande de subvention
2023_ 31	Finances	Liaison cyclable Neuves-Maisons – CHU de Brabois - Demande de subvention
2023_ 32	Finances	Restructuration de la passerelle cyclable de Pont-Saint-Vincent - Demande de subvention
2023_ 33	Administration générale - Fonction publique	Convention sur la refacturation d'un compte épargne temps
2023_ 34	Finances	Demande de subvention - Espace emploi

## 1. Désignation d'un secrétaire de séance

---

A l'unanimité, Sandrine LAMBERT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## 2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 18 janvier 2023

---

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

## 3. Délibérations

---

### **DÉLIBÉRATION N° 2023\_28**

**Rapporteur :**

**Gilles JEANSON - Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement**

---

**Objet :**

**Assainissement – convention d'occupation temporaire avec VNF**

---

La CCMM est titulaire d'une convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial avec VNF, pour un poste de refoulement aux abords du canal des Vosges à Flavigny-sur-Moselle.

La convention étant arrivée à son terme, il convient d'en approuver une nouvelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une durée de 5 ans. Une redevance de 331,99 € est versée par la CCMM au titre de cette occupation.

Il est proposé d'approuver le projet de convention et d'autoriser le président à la signer.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** la convention n°41252200087 d'occupation temporaire du domaine public fluvial, pour un poste de refoulement à Flavigny-sur-Moselle,

- **autorise** le président à signer toute pièce relative à la présente délibération.

## DÉLIBÉRATION N° 2023\_29

**Rapporteur :**  
**Filipe PINHO - Président**

---

**Objet :**  
**Création d'une maison de la prévention et de la santé publique - Demande de subvention**

---

Le bureau est appelé à approuver une demande de subvention à présenter à la programmation 2023 de la DETR pour le projet suivant :

- Création d'une maison de la prévention et de la santé

L'opération (acquisitions et travaux) est estimée à 738 100 €. Il est proposé de solliciter une subvention au titre de la DETR au taux de 30%, soit une aide de 221 430 €.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** la création d'une maison de la prévention et de la santé publique,

- **sollicite** le soutien de l'Etat au titre de la DETR. Montant HT de l'opération : 738 100 €. Subvention demandée : 221 430 €.

## DÉLIBÉRATION N° 2023\_30

**Rapporteur :**  
**Filipe PINHO - Président**

---

**Objet :**  
**Rénovation des logements de gendarmes de Neuves-Maisons - Demande de subvention**

---

Le bureau est appelé à approuver une demande de subvention à présenter à la programmation 2023 de la DETR pour le projet suivant :

- Rénovation des logements de gendarmes de Neuves-Maisons

L'opération est estimée à 925 876 €. Il est proposé de solliciter une subvention au titre de la DETR au taux de 40%, soit une aide de 300 000 €.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** la rénovation des logements de gendarmes de Neuves-Maisons,

- **sollicite** le soutien de l'Etat au titre de la DETR. Montant HT de l'opération : 925 876 €. Subvention demandée : 300 000 €.

## **DÉLIBÉRATION N° 2023\_31**

**Rapporteur :**  
**Filipe PINHO - Président**

---

**Objet :**  
**Liaison cyclable Neuves-Maisons – CHU de Brabois - Demande de subvention**

---

Le bureau est appelé à approuver une demande de subvention à présenter à la programmation 2023 de la DSIL pour le projet suivant :

- Liaison cyclable entre la gare de Neuves-Maisons et le CHU de Brabois

L'opération (acquisitions et travaux) est estimée à 917 664 €. Il est proposé de solliciter une subvention au titre de la DSIL au taux de 20%, soit une aide de 183 532 €.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** l'aménagement de la liaison cyclable entre la gare de Neuves-Maisons et le CHU de Brabois,

- **sollicite** le soutien de l'Etat au titre de la DSIL. Montant HT de l'opération : 917 664 €. Subvention demandée : 183 532 €.

## **DÉLIBÉRATION N° 2023\_32**

**Rapporteur :**  
**Filipe PINHO - Président**

---

**Objet :**  
**Restructuration de la passerelle cyclable de Pont-Saint-Vincent - Demande de subvention**

---

Le bureau est appelé à approuver une demande de subvention à présenter à la programmation 2023 de la DSIL pour le projet suivant :

- Restructuration de la passerelle cyclable sur le Madon à Pont Saint-Vincent

L'opération (acquisitions et travaux) est estimée à 35 000 €. Il est proposé de solliciter une subvention au titre de la DSIL au taux de 40%, soit une aide de 14 000 €.

---

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** la restructuration de la passerelle cyclable de Pont-Saint-Vincent,
- **sollicite** le soutien de l'Etat au titre de la DSIL. Montant HT de l'opération : 35 000 €. Subvention demandée : 14 000 €.

### **DÉLIBÉRATION N° 2023\_33**

**Rapporteur :**  
**Filipe PINHO - Président**

---

**Objet :**  
**Convention sur la refacturation d'un compte épargne temps**

---

L'ancienne directrice des ressources humaines de la CCMM a muté en 2022 vers la commune de Pouxoux. Elle disposait d'un solde de 16 jours sur son compte épargne temps. Il est proposé d'accepter d'indemniser la collectivité d'accueil sur la base d'un montant forfaitaire de 135 € par jour, soit une somme totale de 2 160 €, et d'autoriser le président à signer la convention correspondante.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** la convention d'indemnisation du transfert d'un compte épargne temps avec la commune de Pouxoux,
- **autorise** le président à la signer.

### **DÉLIBÉRATION N° 2023\_34**

**Rapporteur :**  
**Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique et des transports**

---

**Objet :**  
**Demande de subvention - Espace emploi**

---

L'espace emploi est un relais de proximité qui rassemble au même endroit des informations actualisées (offres d'emploi, information sur les métiers), des outils partagés (ordinateur en libre accès, téléphone, copieur), et des actions d'accompagnement (soutien individuel ou collectif, formation).

L'espace emploi permet d'accueillir, informer et accompagner les personnes en recherche d'emploi ou de formation, ainsi que les entreprises en recherche de candidats.

L'espace emploi travaille en partenariat étroit avec l'agence Pôle Emploi de Vandoeuvre, la Maison de l'Entreprise de l'Emploi et de la Formation Terres de Lorraine, la Mission Locale Terres de Lorraine, la Maison Départementale des Solidarités, la CAF, Handi 54, Cap Emploi, les structures d'insertion par l'activité économique du territoire, l'Association de Réinsertion Sociale.

Il convient de valider la sollicitation de subvention, notamment au titre du fonds social européen, pour cofinancer les actions conduites par l'espace emploi.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** la réalisation des actions de l'espace emploi de Moselle et Madon en 2022 et 2023,
- **sollicite** le concours de tout financeur potentiel (notamment l'Europe via le fonds social européen),
- **autorise** le président à signer tout document s'y rapportant.

La secrétaire,

Sandrine LAMBERT



Le président,

Filipe PINHO

## Délibérations

N°	Domaine	Objet
2023_ 28	Domaine et patrimoine	Assainissement – convention d’occupation temporaire avec VNF
2023_ 29	Finances	Création d’une maison de la prévention et de la santé publique - Demande de subvention
2023_ 30	Finances	Rénovation des logements de gendarmes de Neuves-Maisons - Demande de subvention
2023_ 31	Finances	Liaison cyclable Neuves-Maisons – CHU de Brabois - Demande de subvention
2023_ 32	Finances	Restructuration de la passerelle cyclable de Pont-Saint-Vincent - Demande de subvention
2023_ 33	Administration générale - Fonction publique	Convention sur la refacturation d’un compte épargne temps
2023_ 34	Finances	Demande de subvention - Espace emploi

